

Compensation carbone :

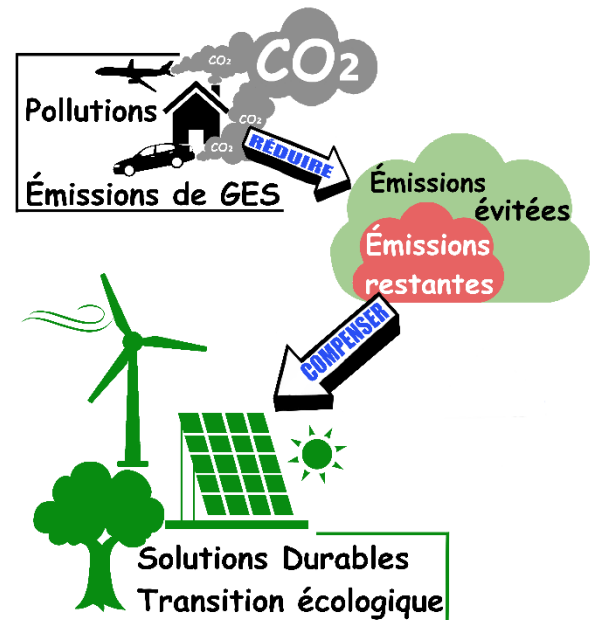
Mode d'emploi



Avant de vouloir **compenser** vos émissions de CO₂, commencez par **les réduire** autant que possible (cf. « réduire son empreinte carbone » dans l'onglet « [ressource](#) ») La compensation est une solution pour **diminuer** les impacts des émissions que l'on n'a **pas pu éviter**.



Ensuite, il est important de **bien se renseigner** et de **bien choisir l'organisme** avec lequel on compense, pour cela, consultez le [guide informatif sur la compensation carbone](#).



Comment ça marche ?

Le processus est souvent le même :

1. Choix de l'organisme de compensation

Choisissez intelligemment l'**organisme** par le biais duquel vous aller compenser pour être sûr d'apporter un **réel changement** au réchauffement climatique, et ne pas financer un organisme inefficace. Cette étape est sûrement la plus longue, le reste se fait généralement sur le site internet de l'organisme choisit.

2. Calcul des GES émis



Vous fournissez des informations plus ou moins nombreuses et précises dans un « **calculateur** » pour **évaluer la quantité de CO₂** que vous avez émis, qui sera généralement exprimée en tonne. Un calculateur bien élaboré qui demande beaucoup de renseignements est souvent signe d'un organisme sérieux.

3. chiffrage du montant

Chaque organisme fixe un prix par tonne de CO₂ qui varie notamment en fonction 1. Des certifications obtenues et 2. de la part des recettes utilisée pour rémunérer l'organisme (qui peut varier entre 0 et 65%).

En multipliant le prix fixé par l'organisme par le nombre de tonne de CO₂ émises, vous obtenez le montant de votre compensation. (Ex. vous avez émis 1.6 tonnes et vous compensez auprès d'un organisme qui fixe la tonne de CO₂ à 34\$, votre compensation s'élève à 54.4\$)

Voilà un tableau des prix moyen de compensation pour des projets accrédités Gold Standard

	Mode de transport	Trajet effectué	Distance parcourue	Tonnes de CO2 émises	Montant de la compensation	
					Aller simple →	Aller retour ←
	Essence	Montréal - Québec	250 km	0,06	1,68 \$	3,36 \$
	Diesel			0,05	1,40 \$	2,80 \$
	Essence	Ottawa - Québec	440km	0,11	3,08 \$	6,16 \$
	Diesel			0,09	2,52 \$	5,04 \$
	Court courrier	Québec - New York	700km	0,15	4,20 \$	8,40 \$
	Moyen courrier	Montréal - Vancouver	3650km	0,72	20,16 \$	40,32 \$
	Long courrier	Paris - Montréal	5500km	1,17	32,76 \$	65,52 \$

[Mais au fait, ça représente quoi 1Tonne de CO₂ ?](#)

4. choix du projet

Avec certains organismes, vous allez pouvoir choisir le projet de compensation que vous préférez financer, dans ce cas-là, renseignez-vous et choisissez bien.

5. suivi, contrôle

Certain organismes propose également de pouvoir suivre et constater les avancements et les résultats du projet que vous avez financé pour vous rendre compte de votre impact positif.

Compenser quoi ?

Vous pouvez compenser tout ou partie des émissions carbonées :

- De vos locaux : chauffage, consommation d'électricité, de fuel, de gaz ...
- De vos activités motorisées et/ou l'accès aux activités
- De vos déplacements professionnels, que ce soit en voiture pour un rendez-vous dans une autre ville ou en avion pour un salon dans un autre pays.
- De vos clients qu'ils ont émis pour venir (trajet en avion ou trajet de plus de 5 heures en voitures par exemples)

Bien sûr, vous ne pourrez pas TOUT compenser ! Libre à vous de prendre en charge une partie raisonnable mais significative de vos émissions.

Compenser comment ?

Vous pouvez utiliser différentes « formules » pour compenser, en voici quelques exemples

- **Compensez vous-même**, avec les chiffres dégagés par votre entreprise. Si vous choisissez cette option, assurez-vous que vos clients puissent en être **informés** afin que cela profite également à **l'image** de votre entreprise.
- Incluez une part de compensation carbone **dans les prix de vos produits**. Là encore, assurez-vous d'informer les clients.
- Vous pouvez également **simplement proposer** à vos clients de compenser. Vous pourriez alors leur fournir des explications et les aider dans la démarche.

Vous pouvez choisir **d'autres formules** plus **personnalisées** et **adaptées** à votre structure et vos valeurs pour compenser vos émissions et / ou celles de vos clients.